
Optimisation des circuits de collecte, avec fin du fini-parti, et réduction des impacts environnementaux

Communauté d'Agglomération Grand Rodez

1, place Adrien Rozier

Bp 53531

12035 Rodez

[Voir le site internet](#)

Sylvain Caujolle

sylvain.caujolle@agglo-grandrodez.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Constatant des dysfonctionnements au sein de sa régie de collecte, Rodez agglomération initie en 2011 une démarche de changement et de modification du service. La première phase a consisté en la réalisation d'un audit structurel sur l'équipe managériale afin de mettre en avant ses différentes forces et faiblesses par un jugement critique extérieur. Ce travail a abouti à une nouvelle organisation du service capable de relever les enjeux de la modification opérationnelle à venir. En 2012, une réflexion globale sur l'optimisation des opérations de collecte a été menée à l'aide d'un état des lieux social, technique et financier du service. Le suivi complet des tournées de collecte ainsi que des échanges avec les personnels, la direction et les élus ont permis de proposer différents leviers d'optimisation concernant la mise en sécurité des agents ou encore l'amélioration des ratios de tri. L'aspect environnemental n'a pas été un axe prioritaire de travail, mais la mise en œuvre du scénario d'optimisation retenu aura des incidences environnementales. C'est dans ce contexte que le projet a intégré le Plan Climat Energie Territorial (PCET) de la communauté d'agglomération et un bilan carbone du service a été réalisé en amont de la démarche afin de pouvoir évaluer à terme, par un second bilan carbone, la diminution des impacts environnementaux de la collecte.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La démarche d'optimisation de la collecte menée par Rodez agglomération a plusieurs objectifs :

1. Réduire les impacts environnementaux

- Diminution des kilomètres parcourus
- Massification des déchets
- Formation des agents à l'éco-conduite

2. Améliorer la sécurité des agents

- Fin de la pratique du « fini-parti »
- Suppression des points dangereux de collecte
- Achat de mini-bennes pour la collecte dans les rues étroites et les impasses

3. Maîtriser les coûts de la collecte

- Réduction du temps de travail par semaine
- Diminution de la masse salariale
- Diminution de la consommation de carburant

Résultats quantitatifs

Réduction du nombre de vidages inutiles de benne ;

Diminution du temps de travail par semaine de 39h à 36h15 (avec perte de 15 jours de RTT), diminution des rythmes de travail et changement des pratiques (instauration de la journée continue de travail) : résultats relationnels améliorés au sein des équipes et peu d'accidents de travail (5 en 2016 contre 16 en 2015) depuis la mise en œuvre de cette organisation ;

L'absentéisme a largement diminué entre 2015 et 2016 :

Maladie ordinaire : 862 jours en 2016 au lieu de 1362 jours en 2015 ;
Maladies professionnelles : 113 jours en 2016 au lieu de 336 jours en 2015 ;
Accidents de travail : 63 jours en 2016 au lieu de 740 jours en 2015.

Instauration de 2 jours de repos consécutifs le samedi et le dimanche (sans réduction des fréquences) ;

Redéploiement interne de personnels pour assurer des fonctions nouvelles à effectif constant suite à la fin du « fini quitte » et l'optimisation des circuits : équipe pré-collecte, collecte des points d'insécurité par micro benne, collecte séparée de certains flux valorisables auprès de gros producteurs ;

Gain de 2 ETP au 31/12/16 avec non renouvellement de contrats ;

Réduction de 12 % du nombre de points dangereux de collecte grâce à la refonte des circuits ;

MISE EN OEUVRE

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | MENAGE | EMPLOYE | EMBALLAGE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions